



20 Bd Mal de Lattre de Tassigny

52200 LANGRES

Agrément : E13 052 00010

N°SIRET : 790 672 554 00041

☎ 03.25.88.32.43

📞 06.84.97.41.30

Facebook : Auto-Ecole Hassan

PROCEDE EVALUATION PRÉABLABLE A VOTRE FORMATION A LA CONDUITE ET A LA SECURITE ROUTIERE

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée d'**une heure**, va être réalisée.

I-Parcours de formation

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffré.

II-Items évalués

Cette évaluation portera sur :

- Vos pré-requis en matière de connaissances des règles du code de la route et en matière de conduite d'un véhicule ;
- Vos expériences vécues en tant qu'usager de la route ;
- Vos compétences psychomotrices ;
- Vos motivations.

III-Le moyen utilisé

Cette évaluation est réalisée au moyen d'une tablette et d'une voiture auto-école double commande.

IV-Information au public

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.

Fonctionnement de la 1ère heure d'évaluation de conduite

La première heure d'évaluation est un moment essentiel dans l'apprentissage de la conduite. En effet, suite à cette première heure, l'enseignant de la conduite pourra prescrire un nombre d'heures nécessaires au candidat pour qu'il puisse acquérir toutes les compétences lui permettant de se présenter à l'examen pratique, tout en installant le début d'une relation enseignant/élève qui se prolongera durant de nombreuses heures.

Évaluation obligatoire du candidat :

Toutes les auto-écoles ont pour obligation de faire suivre une heure d'évaluation à leurs nouveaux élèves. Cette heure d'évaluation permet de donner à l'élève un prévisionnel du nombre d'heures requis, qui ne sera alors pas étonné ou déçu si le nombre d'heures qu'il devra effectuer pour décrocher son permis de conduire est supérieur aux 20 heures prévues par la loi.

But de l'évaluation :

Cette évaluation de départ s'effectue avant la signature du contrat de formation. Elle dure en moyenne 1h. Elle a pour but d'évaluer le niveau initial du futur conducteur en termes de conduite.

Suite à cette heure d'évaluation, l'enseignant de la conduite pourra estimer le nombre d'heures qui lui semblent nécessaires avant que le candidat ne puisse se présenter à l'examen du permis de conduire. Attention cependant, car il ne s'agit que d'une simple estimation. En aucun cas cette estimation ne peut avoir une valeur contractuelle, et le candidat ne devra la considérer qu'à titre indicatif. En effet, il est impossible pour l'auto-école de savoir quelle sera la progression du candidat au cours des semaines suivantes, et donc de connaître la date exacte de passage de l'examen.

Cette évaluation apportera néanmoins les informations nécessaires à l'enseignant pour connaître le niveau du candidat, et permettra de ressortir une première estimation du coût total du permis de conduire.

Déroulement de l'heure d'évaluation :

L'heure d'évaluation dure exactement une heure et mêle pratique et théorie. Des questions sont posées au candidat par l'enseignant afin de connaître son approche et son rapport à la conduite. Une observation aura également lieu afin de voir comment l'apprenti conducteur prend en main le véhicule et s'il est à l'aise à son bord.

Résumé du déroulement d'une heure d'évaluation en sa compagnie :

- Tout d'abord, un petit entretien autour de la personnalité du candidat et de son rapport à la conduite aura lieu. L'enseignant lui demandera par exemple s'il a déjà un passé en tant que conducteur, mais aussi quelles sont ses attentes vis à vis de la formation. Il jugera également son niveau de motivation et de concentration
- Ensuite, l'enseignant observera la première prise en main du véhicule. Il demandera au candidat une installation au poste de conduite, de démarrer la voiture, d'enclencher la première vitesse, ... Il pourra ainsi le guider et lui expliquer les pratiques de base, tout en analysant sa capacité d'apprentissage. L'enseignant briefera également le candidat sur les compétences clés à acquérir pour réussir à l'épreuve du permis de conduire et lui présentera le livret d'apprentissage
- Enfin, il préconisera un volume horaire et laissera au candidat le temps de poser toutes les questions qui lui viennent à l'esprit



20 Bd Mal de Lattre de Tassigny
52200 LANGRES
Agrément : E13 052 00010
N°SIRET : 790 672 554 00041
☎ 03.25.88.32.43
📞 06.84.97.41.30
Facebook : Auto-Ecole Hassan

PROCEDE EVALUATION PRÉABLABLE A VOTRE FORMATION A LA CONDUITE ET A LA SECURITE ROUTIERE (MOTO)

Pour débiter votre formation, une évaluation de vos compétences, d'une durée d'**une heure**, va être réalisée.

I-Parcours de formation

Cette évaluation permettra de vous proposer un parcours de formation accompagné d'une proposition chiffré.

II-Items évalués

Cette évaluation portera sur :

- Des renseignements d'ordre général (âge, profession, acuité visuelle ...)
 - L'expérience de la conduite (Permis possédé, conduite moto, si oui avec qui ...)
 - Les connaissances sur la moto (direction, boîte de vitesse, embrayage, freinage)
 - Les attitudes à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité
- } Evaluation pouvant se faire au bureau moto-école
- Les habilités : installation sur la moto, démarrage/arrêt, équilibre
 - La compréhension et la mémoire
 - La perception : maintien de la trajectoire, capacité d'observation et d'orientation, direction du regard
 - L'émotivité
- } Evaluation utilisant la moto

III-Le moyen utilisé

Cette évaluation est réalisée au moyen d'une tablette, et/ou fiche papier et d'une moto auto-école.

IV-Information au public

Le procédé de l'évaluation est porté à la connaissance du public par un affichage dans les locaux de l'école de conduite.

Fonctionnement de la 1ère heure d'évaluation de conduite

La première heure d'évaluation est un moment essentiel dans l'apprentissage de la conduite. En effet, suite à cette première heure, l'enseignant de la conduite pourra prescrire un nombre d'heures nécessaires au candidat pour qu'il puisse acquérir toutes les compétences lui permettant de se présenter à l'examen plateau et circulation, tout en installant le début d'une relation enseignant/élève qui se prolongera durant de nombreuses heures.

Évaluation obligatoire du candidat :

Toutes les auto-écoles ont pour obligation de faire suivre une heure d'évaluation à leurs nouveaux élèves. Cette heure d'évaluation permet de donner à l'élève un prévisionnel du nombre d'heures requis, qui ne sera alors pas étonné ou déçu si le nombre d'heures qu'il devra effectuer pour décrocher son permis de conduire est supérieur aux 20 heures prévues par la loi, 15 heures pour les candidats déjà détenteur du permis A1 suite au passage de l'examen devant un inspecteur.

But de l'évaluation :

Cette évaluation de départ s'effectue avant la signature du contrat de formation. Elle dure en moyenne 1h. Elle a pour but d'évaluer le niveau initial du futur conducteur en termes de conduite.

Suite à cette heure d'évaluation, l'enseignant de la conduite pourra estimer le nombre d'heures qui lui semblent nécessaires avant que le candidat ne puisse se présenter à l'examen du plateau et circulation. Attention cependant, car il ne s'agit que d'une simple estimation. En aucun cas cette estimation ne peut avoir une valeur contractuelle, et le candidat ne devra la considérer qu'à titre indicatif. En effet, il est impossible pour l'auto-école de savoir quelle sera la progression du candidat au cours des semaines suivantes, et donc de connaître la date exacte de passage de l'examen.

Cette évaluation apportera néanmoins les informations nécessaires à l'enseignant pour connaître le niveau du candidat, et permettra de ressortir une première estimation du coût total du permis de conduire.

Déroulement de l'heure d'évaluation :

L'heure d'évaluation dure exactement une heure. Des questions sont posées au candidat par l'enseignant afin de connaître son approche et son rapport à la conduite. Une observation aura également lieu afin de voir comment l'apprenti conducteur prend en main la moto et s'il est à l'aise dessus.

Résumé du déroulement d'une heure d'évaluation en sa compagnie :

- Tout d'abord, un petit entretien autour de la personnalité du candidat et de son rapport à la conduite aura lieu. L'enseignant lui demandera par exemple s'il a déjà un passé en tant que conducteur, mais aussi quelles sont ses attentes vis à vis de la formation. Il jugera également son niveau de motivation et de concentration.
- Ensuite, l'enseignant observera la première prise en main de la moto. Il demandera au candidat de s'installer, de démarrer la moto, d'enclencher la première vitesse, ... Il pourra ainsi le guider et lui expliquer les pratiques de base, tout en analysant sa capacité d'apprentissage. L'enseignant briefera également le candidat sur les compétences clés à acquérir pour réussir à l'épreuve du permis moto et lui présentera le mémo moto, avec les fiches à connaître pour l'épreuve plateau ainsi que les parcours ;
- Enfin, il préconisera un certain volume horaire et laissera au candidat le temps de poser toutes les questions qui lui viennent à l'esprit